

## Document d'informations clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

**Hg Fusion Private Capital Fund** (le « **Compartiment** »), un compartiment de la **SICAV S64 AltoFlex VI Private Markets** (le « **Fonds** ») - Actions de catégorie F-3-GBP (le « **Produit** »)

**Initiateur du Produit** : Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A., agréé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« **CSSF** ») au Luxembourg (l'« **Initiateur** »).

**Conseiller de la plateforme** : S64 Ventures Limited

**Code ISIN** : LU2862930265

**Site web** : <https://wealth.hqcapital.com>

**Tél.** : +44 20 7887 2475

**Gestionnaire de FIA** : Carne Global Fund Managers (Luxembourg) S.A. est le gestionnaire de FIA externe agréé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« **CSSF** ») au Luxembourg. Le gestionnaire de FIA s'appuie sur les droits de passeport en vertu de la Directive de l'UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (2011/61/UE) (telle que modifiée) pour commercialiser le Compartiment au sein de l'Espace économique européen. Le Compartiment est agréé par la CSSF.

Dernière mise à jour le : Juillet 2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit ?

#### Type

Le Compartiment est un compartiment d'investissement de type ouvert à capital variable du Fonds, qui est une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples régie par la partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, telle que modifiée de temps à autre (la « Loi »), constituée en tant que société anonyme conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre. Le Compartiment est classé comme un fonds d'investissement alternatif à des fins réglementaires. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments du Fonds conformément à la Loi, sans droit de transférer des participations à d'autres compartiments.

Le Produit est la Catégorie d'actions F-3-GBP, ce qui signifie que l'investisseur de détail investira par l'entremise d'un intermédiaire financier

#### Durée

Le Compartiment continuera pour une durée illimitée jusqu'à sa mise en liquidation dans certaines circonstances spécifiques, y compris celles décrites dans le Prospectus du Compartiment (le « Supplément »). Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs Actions tous les trimestres, comme décrit dans le Supplément, sous réserve des restrictions énoncées dans le Supplément. Nous vous invitons à consulter la section intitulée « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-après pour de plus amples informations sur la période de détention recommandée et la politique de rachat du Produit.

#### Objectifs

Le gestionnaire de FIA a délégué la gestion de portefeuille du Compartiment à Hg Pooled Management Limited (le « **Gestionnaire d'investissement** »). Le Gestionnaire d'investissement est agréé et réglementé par la FCA. Sous réserve des restrictions d'investissement énoncées dans le Supplément, il est prévu que le Gestionnaire d'investissement recherche des opportunités d'investissement pour le Compartiment en rachat d'actions, devenant ainsi actionnaire, et des instruments de dette subordonnée captifs, principalement en Europe du Nord (et en Amérique du Nord à titre exceptionnel) dans les secteurs des logiciels et des services. Le Compartiment visera à mettre en œuvre sa stratégie d'investissement en investissant, directement ou indirectement, dans (i) certains fonds d'investissement alternatifs gérés par le Gestionnaire d'investissement et ses sociétés affiliées (ainsi que ses filiales, « **Hg** ») qui investissent dans un certain nombre de catégories d'actifs différentes et sont ouverts au Compartiment et à d'autres investisseurs (dénommés individuellement un « **Fonds sous-jacent Hg** ») en souscrivant des intérêts dans des Fonds sous-jacents Hg dans le cadre de leurs collectes de fonds ainsi que par l'acquisition d'intérêts secondaires dans des Fonds sous-jacents Hg, et (ii) de manière opportuniste, des Co-investissements avec Hg et/ou des Fonds sous-jacents Hg (conjointement à tout autre investissement du Compartiment, « **Investissements alternatifs** »). Il est prévu que le Compartiment investisse au moins 85 % de ses actifs dans des Investissements alternatifs, le solde devant être utilisé pour (i) une réserve de liquidité afin de faciliter les rachats aux Investisseurs ; et (ii) toute réserve pour le paiement de charges, de passifs ou d'autres obligations du Compartiment, qui peut dans tous les cas comprendre des liquidités, des quasi-liquidités et/ou des instruments liquides, par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales établies aux fins de la détention des Investissements alternatifs.

Le Gestionnaire d'investissement exercera son pouvoir discrétionnaire dans la gestion du Compartiment, en participant à des opportunités d'investissement conformes aux conditions décrites dans le Supplément. Le Compartiment n'accorde aucun pouvoir discrétionnaire aux investisseurs quant aux investissements du Compartiment. Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Sauf à la discrétion du Conseil d'administration, le Compartiment ne prévoit pas de déclarer ou de verser des dividendes en espèces sur les Actions. En conséquence, le Compartiment peut conserver tout gain ou revenu provenant d'investissements sous-jacents afin d'augmenter l'actif net du Compartiment. Le Compartiment peut conclure des opérations de couverture pour gérer les risques de taux de change liés aux investissements, y compris par le biais de produits financiers dérivés. Sous réserve de la Limite d'effet de levier décrite dans le Supplément, le Compartiment peut également utiliser l'effet de levier, encourir une dette, ainsi que d'utiliser d'autres facilités de crédit à quelque fin que ce soit, y compris pour financer tout ou partie du capital nécessaire à un investissement. Les principaux facteurs susceptibles d'affecter les rendements du Compartiment sont la capacité de Hg à trouver des opportunités d'investissement adaptées, les conditions de marché prévalentes et la diversification des investissements. Le profil de risque et de rémunération du Compartiment décrit dans le présent document suppose que vous détenez vos investissements dans le Compartiment au minimum durant la période de détention recommandée. Se reporter à la section intitulée « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-après.

#### Investisseurs de détail visés

Le Produit peut être souscrit par des investisseurs professionnels et des investisseurs de détail éligibles, tels que précisés dans le Supplément. Le Compartiment s'adresse uniquement aux investisseurs qui : (i) comprennent la stratégie, les caractéristiques et les risques du Compartiment afin de prendre une décision d'investissement réfléchie ; (ii) disposent de connaissances concernant les stratégies alternatives (notamment et en particulier celles qui peuvent utiliser l'emprunt comme levier d'investissement, comme ce Compartiment) et les marchés financiers en général ; (iii) sont en mesure de maintenir leur investissement dans le Compartiment sur le long terme ; et (iv) sont en mesure de supporter une perte de leur investissement ou de ne pas récupérer entièrement les montants qui ont été investis. Le montant minimum de souscription

initiale correspondra (i) à 25.000 EUR (ou l'équivalent dans la devise concernée) ou (ii) au montant requis en vertu de la législation locale de l'investisseur de détail, selon l'éventualité la plus élevée.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1

2

3

4

5

6

7

← Risque plus faible
→ Risque

**L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans. Le réel peut varier de manière significative si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir un retour inférieur. Vous pourriez avoir des difficultés à vendre votre produit, ou vous pourriez devoir le vendre à un prix impactant significativement le montant que vous obtenez.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cette classe de risque évalue les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau moyen, et de mauvaises conditions de marché pourraient avoir un impact sur notre capacité à vous payer. Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement. Si le Compartiment n'est pas en mesure de vous payer ce qui est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Soyez conscient du risque de taux change. Ce Produit est libellé en GBP. Vous pourriez recevoir des paiements dans une devise différente. Ainsi, le rendement final que vous obtiendrez dépendra donc du taux de change entre les devises applicables. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

D'autres risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque sont présentés dans le Supplément. Cette classification n'est pas garantie, peut évoluer au fil du temps et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le risque lié au Produit peut être considérablement plus élevé que celui représenté dans l'indicateur synthétique de risque lorsque le Produit n'est pas détenu pendant la période de détention recommandée.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne d'une stratégie représentative gérée par le Gestionnaire d'investissement au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans |   | Si vous sortez<br>après<br>1 an | Si vous sortez<br>après<br>5 ans |
|--|---|---------------------------------|----------------------------------|
| Exemple d'investissement : 10 000 GBP    |   |                                 |                                  |
| <b>Minimum</b>                           | Il n'existe aucun rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                                 |                                  |
| <b>Scénario de tensions</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>7.360 GBP</b>                | <b>7.160 GBP</b>                 |
|  | Rendement annuel moyen  | -26,36%                         | -6,46%                           |
| <b>Scénario défavorable</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>9.870 GBP</b>                | <b>10.350 GBP</b>                |
|  | Rendement annuel moyen  | -1,30%                          | 0,69%                            |
| <b>Scénario intermédiaire</b>            | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>11.180 GBP</b>               | <b>24.080 GBP</b>                |
|  | Rendement annuel moyen  | 11,75%                          | 19,22%                           |
| <b>Scénario favorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | <b>13.690 GBP</b>               | <b>27.790 GBP</b>                |
|  | Rendement annuel moyen  | 36,92%                          | 22,68%                           |

Le scénario défavorable à 1 an s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022, le scénario défavorable à 5 ans est basé sur une période plus courte entre mars 2023 et mars 2024 ; le scénario intermédiaire à 1 an s'est produit entre mai 2017 et mai 2018, le scénario intermédiaire à 5 ans s'est produit pour un investissement entre octobre 2018 et octobre 2023 ; le scénario favorable à 1 an s'est produit entre décembre 2020 et décembre 2021, le scénario favorable à 5 ans s'est produit pour un investissement entre décembre 2016 et décembre 2021.

### Que se passe-t-il si l'Initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur ne subira aucune perte financière en cas de défaut de l'Initiateur. L'investisseur peut subir une perte financière en cas de défaut du Fonds ou du Compartiment. Le Fonds et le Compartiment ne sont couverts par aucun régime de compensation ou de garantie pour les investisseurs. Vous pourriez subir des pertes financières.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement, afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ; que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 GBP sont investis.

|  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | <b>790 GBP</b>            | <b>2.050 GBP</b>           |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | <b>7,90%</b>              | <b>2,90%</b>               |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 22,12% avant déduction des coûts et de 19,22% après cette déduction.

#### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie  |  | Si vous sortez après 1 an |              |
|--|--|---------------------------|--------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Le Produit ne facture pas lui-même de frais d'entrée.  | <b>0 GBP</b>              | <b>0,0 %</b> |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Les demandes de rachat dans un délai de 24 premiers mois à compter de la date de souscription seront soumises à une déduction de 5% de la valeur nette des actifs du Produit.  | <b>500 GBP</b>            | <b>5%</b>    |
| <b>Coûts récurrents prélevés chaque année durant la période de détention recommandée</b> |  |                           |              |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation</b>                 | 2,64% de la valeur de votre investissement par an, y compris des coûts de distribution allant jusqu'à 0,85 %. Il s'agit d'une estimation et le montant réel peut varier en fonction des investissements réalisés par le Fonds.   | <b>264 GBP</b>            | <b>2,64%</b> |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,26% de la valeur de votre investissement par an, dont une estimation des commissions de gestion et des commissions liées aux résultats prévues des Fonds sous-jacents Hg et une estimation des coûts de couverture de change. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | <b>26 GBP</b>             | <b>0,26%</b> |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>                  |  |                           |              |
| <b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>                     | Il n'existe aucune commission liée aux résultats pour ce Produit, mais elles sont incluses dans les investissements sous-jacents.  | <b>0 GBP</b>              | <b>0,0 %</b> |

### Pendant combien de temps dois-je conserver l'investissement, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée :** 5 ans sur la base de la liquidité du Compartiment, de l'investissement du portefeuille et du profil de rendement attendu. Le Produit ne convient qu'à un investissement à long terme pour des personnes disposant de moyens financiers adéquats n'ayant pas besoin à court terme des liquidités de leur investissement. Une déduction de rachat anticipé de 5% sur la valeur nette des actifs du Produit s'applique au cours de 24 premiers mois de détention du Produit. Les rachats seront proposés chaque trimestre à la valeur nette des actifs par action conformément aux termes du Supplément. Les rachats font l'objet en outre de limites concernant les demandes de rachat pour le Compartiment (et certaines entités parallèles) dans son ensemble dépassant un certain seuil. Le gestionnaire de FIA n'a pas pris en compte l'adéquation ou le caractère approprié de cet investissement en fonction de votre situation personnelle. En cas de doute quant à l'adéquation du Compartiment à vos besoins, nous vous invitons à contacter votre agent de placement ou votre conseiller financier et à obtenir des conseils professionnels adaptés.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit peut être soumise directement à cette personne. Toute réclamation concernant le Produit ou la conduite de l'Initiateur peut être adressée par écrit au gestionnaire de FIA en écrivant au Responsable des réclamations, Carne Global Fund Managers (Luxembourg) SA, 3, Rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, ou par e-mail à l'adresse [Complaints@carnegroup.com](mailto:Complaints@carnegroup.com) ou en consultant le site web suivant : [www.carnegroup.com](http://www.carnegroup.com).

### Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au Produit, en particulier le Prospectus du Fonds et le Supplément du Compartiment, sont disponibles auprès du gestionnaire de FIA et sur le site web [wealth.hgcapital.com](http://wealth.hgcapital.com) conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées, et plus particulièrement des détails sur la structure et les risques associés à un investissement dans le Produit, nous vous recommandons de lire les documents du Compartiment.

**Performances passées :** À la date du présent document, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées. Les informations relatives aux performances passées pourront être téléchargées sur notre site web <https://wealth.hgcapital.com>.

**Scénarios de performance :** Les informations relatives aux scénarios de performances passés seront mises à jour mensuellement sur <https://wealth.hgcapital.com>.

**Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse :** Le Prospectus du Fonds, le Supplément du Compartiment, les Documents d'informations clés concernés, les Statuts du Compartiment, les rapports annuels et semestriels du Compartiment, ainsi que de plus amples informations sont disponibles gratuitement auprès du Représentant suisse du Compartiment : REYL & Cie SA., 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse. L'Agent payeur suisse du Fonds est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse. L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions de la juridiction d'origine du Compartiment.

